

Pour diffusion le 6 octobre

UNE VOIX S'ÉLÈVE POUR LES PIÉTONS

L'organisation Piétons Québec a été lancée officiellement aujourd'hui

Montréal, le 6 octobre 2015 – Piétons Québec a annoncé aujourd'hui sa création et dévoilé les chantiers prioritaires que se sont donnés ses membres fondateurs pour leur première année d'existence. Première organisation nationale à se consacrer exclusivement à la défense des droits des piétons, Piétons Québec veut donner une voix à l'ensemble de ceux qui utilisent un peu, beaucoup ou passionnément la marche comme mode de déplacement, et défendre les intérêts des piétons, partout au Québec.

Mode de déplacement universel et parent pauvre de l'aménagement

Mode de déplacement le plus universel, la marche nous rassemble tous, des plus jeunes aux plus vieux. Les piétons québécois ne disposaient pourtant pas, jusqu'ici, de représentants officiels. « Nous sommes tous piétons, que ce soit pour quelques pas ou pour plusieurs kilomètres par jour », rappelle Jeanne Robin, co-porte-parole de Piétons Québec. « Malheureusement, nos villes et souvent nos villages ont perdu l'échelle du piéton. C'est de plus en plus difficile de se déplacer à pied, soit parce que c'est trop long, soit parce que c'est mal aménagé. »

Trottoirs intermittents, absence de passages sécurisés, arrêts d'autobus non déneigés, chantiers routiers sans parcours piéton alternatif : marcher est souvent un parcours à obstacles, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Pour Piétons Québec, ce manque de prise en compte des piétons pénalise particulièrement ceux qui ne peuvent pas conduire. « Nous voulons des quartiers praticables et sécuritaires, de la poussette à la marchette », illustre Mme Robin. Avec le vieillissement de la population, il sera de plus en plus crucial d'aménager les villes pour les piétons, notamment ceux en perte de mobilité.

Trois chantiers prioritaires pour l'an 1 de Piétons Québec

Piétons Québec travaillera à faire reconnaître les besoins des piétons et les avantages de concevoir des villes à échelle humaine. Pour sa première année, Piétons Québec a identifié trois chantiers prioritaires : la révision du cadre réglementaire et normatif, l'amélioration du bilan routier des piétons et le développement d'un « réflexe piéton » dans les aménagements temporaires et permanents.

« Les piétons sont mis en danger par les règles actuelles et l'absence de culture du partage de la rue », relève Félix Gravel, co-porte-parole de Piétons Québec. « Il faut absolument changer ça, notamment en adoptant un principe de prudence, comme l'ont déjà fait plusieurs autres pays ». Piétons Québec veut aussi proposer des changements aux normes de signalisation et de conception routière, trop souvent muets sur les besoins des piétons.

Les piétons payent un lourd tribut au réseau routier aménagé pour la vitesse : 52 morts l'an dernier, et près de 3000 blessés. Pour Piétons Québec, le Québec doit viser une cible « zéro mort ». « Semaine après semaine, on entend qu'une nouvelle personne repose dans un état critique après avoir été frappée alors qu'elle traversait sur une lumière verte. Ce ne sont pas des accidents. Ce sont des aménagements et des règles qui ne tiennent pas compte de l'existence des piétons », analyse M. Gravel.

Pour Piétons Québec, une société qui prend soin de ses piétons est une société plus inclusive, plus performante et plus résiliente. « Aménager pour les piétons, c'est contribuer à offrir à tous des milieux de vie de qualité, sobres en carbone, meilleurs pour la santé et tout ça, à très faible coût », conclut Mme Robin. En donnant une voix aux piétons, Piétons Québec veut contribuer à ce changement de paradigme, pour le bénéfice de tous.

À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est une organisation nationale d'intérêt public représentant les intérêts des piétons. Elle s'attachera à valoriser la marche comme mode de déplacement et à faire évoluer les lois, normes et pratiques afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec.

Pour soutenir Piétons Québec et surtout, faire entendre leurs idées et revendications, les citoyens, qu'ils soient piétons engagés ou occasionnels, peuvent devenir membres de l'organisation dès aujourd'hui au www.pietons.quebec.

– 30 –

Demandes d'entrevue : Émilie Novales / enovales@copticom.ca / 514.577.5838